



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation du programme Ars plastiques (510.A0)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)**

du Collège d'Alma

Février 2018



Québec, le 9 mai 2018

Madame Josée Ouellet
Directrice générale
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Arts plastiques*
(510.A0)**

Madame la Directrice générale

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 22 février 2018, du suivi apporté par le Collège d'Alma à l'évaluation du programme *Arts plastiques* réalisée en mai 2006.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission a recommandé au Collège de prendre les moyens pour s'assurer que les cours prennent en compte l'ensemble des compétences du programme. Pour ce faire, le Collège a informé la Commission qu'il procédait à la refonte du programme afin qu'il corresponde au devis ministériel et a fait parvenir à la Commission différents documents démontrant qu'il s'était assuré que les cours prennent en compte les compétences du programme. Les suites données par le Collège à la recommandation ont été jugées satisfaisantes et ont permis de lever, en juin 2013, cette première recommandation.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission a également recommandé au Collège que l'évaluation des apprentissages atteste de l'atteinte de tous les objectifs et cela de façon équitable. Le Collège a transmis à la Commission un échantillon de plans-cadres, de plans de cours, d'épreuves finales et de grilles d'évaluation de 10 cours incluant le cours porteur dans lequel est intégrée l'épreuve synthèse de programme. Une démonstration ainsi que des guides de rédaction, des gabarits et des grilles d'appréciation accompagnaient cet envoi.

Le Collège s'est doté de plusieurs outils de qualité. D'abord, des guides d'élaboration ainsi que des gabarits sont disponibles pour l'élaboration des plans-cadres et des plans de cours. Le guide de rédaction du plan-cadre est détaillé et comporte différentes sections, dont une mise en contexte et la présentation du cours, de la compétence et des modalités d'évaluation. Le gabarit, quant à lui, couvre tous les points mentionnés dans le guide et permet donc à l'utilisateur de ne rien oublier. Pour ce qui est du guide de rédaction du plan de cours, il est clair et contient plusieurs exemples. Une section aborde l'épreuve finale et présente un modèle de grille d'évaluation. Le gabarit est cohérent avec le guide et contient tous les éléments prévus par le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). La grille d'appréciation du plan de cours vient compléter la liste d'outils élaborés pour soutenir la rédaction des plans de cours et présente 15 énoncés que l'utilisateur doit vérifier afin de s'assurer que son document correspond aux attentes du Collège. Finalement, le guide d'élaboration d'une épreuve terminale de cours est élaboré et présente, en cinq étapes, la procédure à suivre afin de s'assurer de concevoir une épreuve finale de qualité. Plusieurs exemples sont donnés tout au long du document et dans les annexes qui l'accompagnent. Le professeur doit ainsi s'assurer de déterminer la cible de formation, de définir la tâche d'évaluation, de déterminer les objets d'évaluation et les critères d'évaluation avant de pouvoir présenter les balises de l'épreuve finale dans son plan de cours. De plus, une partie du document porte sur l'élaboration d'une grille d'évaluation descriptive.

Par ailleurs, l'échantillon accompagnant la démonstration permet de valider l'utilisation des outils dont le Collège dispose. D'abord, bien que le gabarit ne soit pas toujours utilisé, les plans de cours sont complets puisqu'ils présentent les compétences du cours, les critères de performance qui y sont associés et l'épreuve finale. Ensuite, bien que la présentation de certaines épreuves finales ne soit pas toujours très détaillée, elles correspondent aux contenus enseignés dans chaque cours et sont intégratrices. Pour continuer, la grande majorité des grilles d'évaluation incluses dans l'échantillon contiennent des critères objectifs et détaillés et exposent des critères d'évaluation reliés aux compétences visées par les cours. De plus, elles présentent des échelles descriptives associées à différents niveaux de performance, ce qui permet au professeur d'attribuer à l'étudiant une note représentative du travail réalisé.

Pour conclure, le suivi effectué par le Collège permet à la Commission de constater que les épreuves finales sont intégratrices et en lien avec le contenu et que les grilles d'évaluation qui sont utilisées sont adaptées et objectives. La

Commission considère que les suites données par le Collège sont satisfaisantes et, en conséquence, elle lève cette recommandation.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

c. c. M. Joël Gagné, directeur des études